

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 24

Artikel: Faufife
Autor: A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en masse pour des personnes dont elle reconnaît, du reste, tous les mérites, mais auxquelles elle n'a jamais eu le plaisir de serrer la main, avec lesquelles elle n'a jamais eu l'occasion d'échanger quelques paroles.

L'électeur est ainsi fait, on ne le changera guère.

Je te l'ai déjà dit, mon cher cousin, je ne joue ici aucun rôle politique, je n'occupe aucune charge, aucun emploi public, je ne suis qu'un modeste habitant d'Ouchy, mais j'ai suffisamment observé les hommes pour me convaincre de ce que je viens d'avancer.

Dans une prochaine, je te parlerai peut-être des radicaux. Tout à toi, ALFRED . . .

Le poirier est mort !...

On lit dans une correspondance de Berlin :

« Toute une province d'Allemagne est en ce moment en émoi, à cause de la mort du poirier qu'on voyait sur le Walser-Feld, près de l'Untersberg, non loin de Salzbourg.

« Depuis un temps immémorial, ce poirier, nouveau palladium de l'Allemagne, fleurissait et portait des fruits tant que les affaires de l'Allemagne étaient prospères, mais le marasme s'emparait de lui toutes les fois que la gloire et la puissance nationales déclinaient. Au siècle dernier, à l'époque où François II déposa sa couronne, l'arbre mystérieux parut s'associer au deuil public, et ne donna ni fleurs, ni feuillage, ni fruits.

« On crut que c'en était fait de lui; toutefois, on le laissa subsister comme un vieux souvenir.

« Mais, en 1848, au moment où tous les efforts tendaient vers l'unité allemande, le poirier sembla tout à coup reprendre une nouvelle vie, et se couvrit ça et là d'un peu de verdure. Enfin, en 1871, comme pour fêter la gloire des armées allemandes, le poirier donna une luxuriante frondaison.

« Une vieille légende dit, à propos de cet arbre :

« Un grand peuple sera vaincu, et un prince, dont la race a de profondes racines dans le cœur de l'Allemagne, viendra suspendre son bouclier aux branches du poirier, et sera élu empereur par les princes allemands. »

« Si l'empereur Guillaume n'est pas venu suspendre son bouclier à l'arbre, il est venu à Gastein, c'est-à-dire sur le territoire où se trouve le poirier, et ainsi s'est accomplie la prophétie.

« Cet arbre fatidique est mort le 9 de ce mois; beaucoup de gens en Allemagne croient que c'est un présage de malheur national.

La mort du célèbre naturaliste et physiologiste anglais, Darwin, survenue au mois d'avril dernier, a suscité, dans toute la presse, de nombreux commentaires sur les opinions de ce savant au sujet de l'origine des espèces. On sait que, d'après sa théorie, connue sous le nom de *darwinisme*, toutes les espèces animales et végétales descendent, par

voie de transformations successives, de trois ou quatre types originels, et probablement même d'un archétype primitif et unique. De là à la conclusion que l'homme descendait du singe, il n'y avait qu'un pas.

Depuis la Réformation, rien n'avait produit, dans le monde théologique, autant d'excitation que les discussions provoquées par les travaux de Darwin. On rappelle à ce propos l'incident survenu dans une séance de l'association britannique pour l'avancement de la science :

Un évêque anglais, en terminant un discours sarcastique contre les darwinistes, se tourna vers le professeur Huxley, leur plus éminent représentant, et, en présence de la nombreuse assemblée, il demanda « si le savant professeur aimeraient qu'on sût dans le monde qu'il croyait être descendu d'un singe. »

Le professeur Huxley se leva et répondit avec beaucoup de calme : « Il me semble que le savant évêque ne comprend pas bien notre position et notre devoir comme hommes de science. Nous ne sommes pas ici pour chercher ce que nous aimons le mieux, mais ce qui est vrai. Les progrès de la science ont toujours été un combat contre les vieux préjugés. Quant à l'origine de l'homme, ce n'est pas une question de préférence ou de répugnance qui doive se trancher par un appel au sentiment; c'est une question d'évidence à résoudre par de rigoureuses recherches scientifiques. Mais puisque le savant évêque est curieux de connaître l'état de mes sentiments sur ce sujet, je répondrai, sans hésiter, que, si c'était une affaire de choix,— ce qui, évidemment, n'est pas le cas,— de descendre d'un respectable singe ou d'un évêque anglais qui ne sait employer son cerveau à un meilleur usage qu'à discréditer la science et à tourner en ridicule ceux qui la cultivent, je choisirais certainement le singe. »

Faufife.

Faufife, qu'on lâi desai pas dinsè po cein que fisâvè faux, bin lo contréro, kâ l'ein pregnâi dâi bombardâiès que fasont petêtré mé d'effé que n'arâi volliu, vu que sè reincontrâvè prâo sceoint avoué lè mourets et que son pourro tsapé ein vayessâi pardié dâi totès rudès. Onna né que l'avâi reincontrâ, na pas on mouret, mâ on fémé, son tsapé s'allâ bâgni à coté, et pas mojan dè lo remettre la demeindze; mâ coumeint l'étâi on tsapé quasu nâovo, ein fleutre nâi, et qu'avâi cotâ on part dè francs, l'étâi damadzo dè lo mettrè po ti lè dzo, et lo portâ à Lozena po lo férè remettre ein état à n'on tsapelli. Ma fai, lo dzo que l'allâ, faille dza tiâ lo vai à bossaton lo matin, devant dè parti, et faille agottâ lo nové decé, delé, su la route, se bin què quand l'arrevâ à la boutequa, l'étâi dza on bocon étourlo.

— Bonjou! se fe ein entreint cé citoyein dâo 23^{ème} canton, je venais voi si vous pouvez me blanchi un chapeau?

— Certainement, se répond lo tsapelli.

— Eh bien, voici z'en un qui en aurait bon besoin, rappoo qu'il est tombé dans la rigole de l'écuri l'autre jou qui faisait cette forte bise.

— Oui, mais il est noir ; comment voulez-vous qu'on puisse le blanchir ? Vous voulez qu'il soit blanc ?

— Non fait ! y faut le blanchi noir, que diable !

— Le blanchir noir ! Vous voulez dire qu'il faut laver votre chapeau ?

— Mais bien sûr que vous ! Je vous dis qui faut le remettre en état, et puisqu'i l'est noir, y faut le blanchi noir ; enfin vous savez !

— Eh bien, c'est entendu, on le blanchira noir, se lâi répond lo tsapelli que ve bin que Faufise avai dza quartettâ et que l'étai gris, et que sè peinsâ que po on homo gris, lo blianc et lo nái dussont étrè tant eimécliâ que l'est tot on.

A.

Madame Judic, marchande de cerises.

Le succès vraiment étourdissant que M^{me} Judic a eu l'autre soir sur notre scène, dans l'amusante comédie-opérette de *Lili*, nous rappelle le succès, non moins grand de cette aimable artiste, à la vente de charité, dite *Foire aux plaisirs*, organisée l'année dernière à Paris, en faveur des victimes du tremblement de terre de Chio.

Des dames appartenant à la plus haute société, et les artistes les plus célèbres des théâtres de la grande capitale, y avaient chacune leur échoppe et vendaient à qui mieux mieux.

M^{me} Judic se fit, pour quelques moments, marchande de cerises. Elle portait son costume de la *Roussotte*, auquel elle avait ajouté, pour la circonstance, un large chapeau de paille chargé de roses et de cerises. Son installation comprenait un âne, un ânier et deux corbeilles. Sur la corbeille de gauche, un petit écritau portait cette inscription : *Cerises de Montmorency*.

Derrière l'ânier, derrière l'âne, derrière les corbeilles de cerises et de roses, venait la gracieuse marchande, tout heureuse, toute fière de son nouveau métier. « Qui n'a pas vu Judic vendre les cerises, disait un chroniqueur, n'a rien vu. Elle n'attend pas qu'on lui en demande, elle ne se soucie pas de savoir si vous les aimez, elle vous en dépose dans les mains, dans les poches, dans votre chapeau, partout. Et cela avec un sourire si aimable, avec une révérence si gracieuse, une voix si engageante, qu'il est impossible de répondre autrement que par le don d'une pièce blanche... ou jaune. »

— Achetez-moi des cerises, monsieur, je ne les vends pas cher ! Cinq francs le petit panier !

Le petit panier en contenant une demi-douzaine, la cerise revenait ainsi à près de vingt sous. Chacun voulait avoir son petit panier, et la provision, qui semblait s'épuiser, se renouvelait bien vite. Une des cerises du chapeau de M^{me} Judic a été

payée 10 louis par un riche étranger. Le premier jour de la vente, de trois heures à six heures, elle a fait une recette de plus de trois mille francs.

On nous écrit de Clarens :

Monsieur le Rédacteur,

Depuis la dernière réunion de la Société d'Histoire de la Suisse romande, dans laquelle il a été question de l'Abbaye d'Etoy, comme une des plus anciennes sociétés militaires du canton, quelques-uns de nos journaux ont cité des dates de fondation de sociétés semblables, antérieures à celle-là. Ce fait m'a suscité l'idée de vous demander s'il ne vous serait pas possible de faire l'historique des sociétés de tir du canton, en adressant un appel, dans le *Conteur*, à tous ceux de vos lecteurs qui pourraient, dans ce but, vous donner des renseignements. Vous obtiendriez ainsi une série d'articles qui seraient lus avec beaucoup d'intérêt.

Agréez, Monsieur, etc.

Nous remercions notre abonné de l'excellente idée dont il vient de nous faire part, et nous nous empressons de solliciter des renseignements de tous ceux de nos lecteurs qui sont à même de nous en fournir. Il est, nous en sommes certain, des choses fort curieuses se rattachant à l'origine de nos sociétés militaires. — Espérons que notre appel recevra bon accueil.

La petite Jeanne est très gourmande. Hier, sa mère, s'aperçoit qu'une assiette de petits-fours a été dévastée, et elle accuse sa fille. Mais Jeanne s'en défend, et elle s'écrie, les yeux au ciel :

O mon Dieu ! toi qui vois tout, qui sais tout, mais qui ne dis jamais rien, fais savoir à maman si je suis coupable.

Bébé a les mains sales.

— Fil ! bébé, lui dit sa mère, tu pourrais bien te laver.

— Je n'ose pas, l'eau est glacée.

— Cela ne fait rien ; il faut te les laver tout de même.

Enfin bébé se décide. Il prend la cuvette, y verse de l'eau et s'apprête :

— Je sais bien ce que je vais faire pour avoir moins froid, se dit-il.

Et il met ses gants.

Un pasteur de campagne recevait chez lui la visite d'un jeune homme d'une honorable famille, mais un peu fat et un peu vain de sa personne. Tout en causant, le pasteur tira sa tabatière de sa poche et se disposa à prendre une prise. Il en offrit gracieusement au visiteur. « Monsieur, lui répondit celui-ci en souriant d'un air musqué, je n'ai pas encore ce défaut.

— Jeune homme, répartit le pasteur d'un air un peu sec, votre expression manque de justesse ; car si c'était un défaut, vous priseriez déjà.